

FRANCE
DANSE
ORGANISATION

www.fdo-online.com

REGLEMENT COMPETITIONS

FDO

Siège social :
21 rue Fructidor
71100 CHALON SUR SAONE



SOMMAIRE

CHARTE DE L'ORGANISATEUR D'UNE COMPETITION	P3
Annexe n°1 : PENSE BETE POUR L'ORGANISATION	P6
REGLEMENT TECHNIQUE D'UNE COMPETITION	P7
Annexe n°2 : LISTE DES JUGES ET DES DISCIPLINES 2019	P9
LES LICENCES	P10
COMPETITIONS INTERNATIONALES IDF/WA	
LES CATEGORIES	P12
DISCO	P15
HIP HOP	P17
DANCE SHOW	P21
ROCK PIETINE	P23
ROCK SAUTE	P25
POPPING	P27
BREAK DANCE	P29
SALSA	P30
SHOW CARAÏBE	P36
SWING	P37
TANGO ARGENTINO	P39
CLAQUETTES	P41
TABLEAU RECAPITULATIF + MODELES DOCUMENTS	P43 à 47

Les modifications de règlements sont écrites en rouge



CHARTE DE L'ORGANISATEUR D'UNE COMPETITION

Ces règles doivent être appliquées par les personnes qui organisent les compétitions mais aussi par les personnes qui sont invitées à la compétition. Il est important pour notre groupement de présenter une belle compétition et une belle salle.

Généralités*

1. Pour pouvoir organiser sa première compétition, il faut que le club novice soit supervisé par un club expérimenté, afin d'assurer un déroulement optimum du sélectif.
2. **Afin de garantir le bon déroulement de chaque sélectif, il est conseillé de ne pas enchaîner plus de 2 organisations de suite avec, à l'idéal 15 jours d'écart entre chaque.**
3. Seul l'organisateur est le responsable de la compétition. Le directeur technique est le responsable du respect des règles de la compétition. Aucun changement ne peut se faire sans l'accord des 2 parties.
4. La décoration de la salle doit être soignée, son agencement doit être réfléchi (les spectateurs paient une entrée pour voir un spectacle donc nous devons faire un effort pour présenter une belle salle et une bonne organisation).
5. L'organisation de la salle doit permettre aux spectateurs de bien voir la compétition. Les danseurs ne devront pas gêner les spectateurs en supportant leurs camarades.
6. Les spectateurs ne doivent pas rentrer dans l'enceinte du bâtiment où se passe la compétition avec une glacière ou des aliments extérieurs. Ceci pour respecter l'organisateur et faire fonctionner la buvette de celui-ci.
7. Il est fortement conseillé d'avoir un poste de secours.
8. Il est demandé aux danseurs de rester au moins jusqu'au défilé des équipes même s'ils ne sont pas sur le podium.
9. Une remise des prix se fera après le défilé et une autre en fin de compétition.
10. La compétition doit être terminée au plus tard à 23 heures (remise des coupes comprise).

Les juges

11. Un lieu doit être mis à disposition des juges non visibles des spectateurs pour les diverses explications (nous ne devons pas montrer nos désaccords devant le public).
12. Les juges doivent être séparés pour éviter certains dérapages comme fraude, copie ou discussion qui pourraient discréditer les juges envers le public. Sur table séparée par exemple.
13. Les juges doivent rester concentrés, assidus et s'abstenir d'utiliser leurs portables lors du jugement. Celui-ci devra disparaître de la table de juges car un juge n'a pas le temps d'envoyer de sms, de prendre de photo ou de regarder les réseaux sociaux....
14. Les juges doivent être isolés des spectateurs et des danseurs pour éviter que des personnes puissent voir les feuilles de juges et/ou que les supporteurs ne leur crient pas dans les oreilles. (délimiter une zone).

La piste de danse

15. Une zone d'entraînement ou d'échauffement doit être réservée pour les danseurs. Dans la mesure du possible, elle doit avoir le même revêtement que la piste de danse.



16. La piste de danse doit être assez grande pour faire passer 3 à 4 danseurs en même temps (8x8m minimum pour solo duo, 12x14m pour les Small et les formations).
17. Le revêtement du sol ne doit pas être bétonné mais doit permettre au mieux l'évolution des danseurs.
18. Les danseurs et les danseuses ne doivent pas danser près des juges. Pour cela, une ligne peut être matérialisée au sol qui ne devra pas être dépassée.
19. Concernant les claquettes, il est demandé une piste de 10 à 12 M2 en parquet ou panneau de bois favorisant le son des frappes.

La sonorisation et les jeux de lumière

20. L'organisateur doit prévoir toutes les musiques et leurs programmations. Il faut utiliser les CD de la fédération.
21. Il faut prévoir plusieurs modes de lecture de musique : lecteur CD ou ordinateur.
22. La sono doit être de bonne qualité. Elle doit permettre aux danseurs, juges et spectateurs d'apprécier la musique. Elle ne doit pas être trop forte ni trop faible. Le directeur technique ou un commissaire technique peut demander à l'organisation d'augmenter ou de diminuer le son.
23. Elle doit être audible dans toute la salle (éviter le grésillement, les échos...).
24. La mise en place de jeux de lumière doit être réfléchie pour ne pas gêner les spectateurs et éviter les trous noirs.
25. Certains jeux de lumière sont à proscrire comme les stroboscopes qui peuvent éblouir les juges, les danseurs ou les spectateurs.
26. Les fils électriques devront être dissimulés du regard des spectateurs et protégés pour éviter les accidents.

Le secrétariat

27. Les listes de danseurs doivent être imprimées avant la compétition, rangées dans des pochettes par catégorie.
28. Une personne de l'organisation doit être désignée pour pointer les présents et les absents. Une fois la liste remplie, il faut l'emmener au secrétariat pour la saisie informatique.
29. Si un danseur est absent, il faut rayer son nom de façon nette et non pas le surligner d'une autre couleur ! Ceci afin d'éviter les erreurs d'appels et de corriger les timings si nécessaires.
30. **Une pièce d'identité avec photo sera demandée aux danseurs lors du pointage et seuls les danseurs peuvent se pointer lorsqu'ils sont présents.**
31. **Seuls les danseurs sont autorisés à passer par l'entrée danseurs, les parents ou accompagnants doivent passer par l'entrée public, avec les costumes et les décors si besoin.**
32. Un pointage se fera avant la compétition et un autre se fera, pour les danseurs arrivant plus tard, entre 17h30 et 18h00.

Annonce des passages et des résultats

33. Les numéros sont annoncés au micro par l'organisation. Ils doivent être annoncés de façon audible, claire, dans l'ordre et ils seront répétés une deuxième fois pour éviter les erreurs.
34. Les danseurs se présentent et s'installent dans l'ordre annoncé par le présentateur, de gauche à droite face aux juges. C'est uniquement à ce moment que les juges inscrivent les dossards sur les feuilles de jugement afin d'éviter les erreurs en cas d'absence ou de retard d'un dossard.



35. Entre chaque tour, les feuilles annonçant les repêchés, les places, les finalistes doivent être affichées à un endroit qui ne gêne pas et accessible par les danseurs.
36. La remise des récompenses doit se faire automatiquement sur un podium. Afin d'assurer un défilé complet, la remise des prix des catégories de l'après-midi se fera après celui-ci.
37. Les récompenses : des médailles pour les 3 premières places pour les solos et les duos, une coupe avec une médaille à chaque danseur pour les 3 premiers Small-groupes et les 3 premières formations.
38. Lors de la Coupe de France, il faut prévoir des coupes à la place des médailles. Celles-ci devront avoir une taille correcte en rapport avec l'événement, **30 cm minimum** pour les premières places.
39. Avant de pouvoir organiser la coupe de France, il faut que le club ait, au minimum, 3 ans d'ancienneté dans la fédération et ait organisé, au moins, 2 sélectifs.
40. La demande d'organisation de la Coupe de France se fait par courrier ou par mail au président de la Fédération. La première demande reçue est prioritaire mais la décision finale se prend lors de l'assemblée générale.

Les vestiaires

41. Les vestiaires sont réservés aux danseurs et entraîneurs. Ils doivent être interdits à toutes personnes non autorisées (parents, spectateurs ou personnes extérieures) pour éviter tous problèmes de vol.
42. Chaque club doit laisser le vestiaire dans l'état dans lequel il l'a trouvé en arrivant, Il sera responsable de la propreté du vestiaire. Mettre des sacs poubelles...



Annexe n°1 :

PENSE BETE POUR L'ORGANISATION

Pour mémoire :

1. Il faut demander une ouverture de débit de boissons à la mairie de la salle pour pouvoir mettre en place une buvette et vendre des boissons.
2. Il faut prévenir la SACEM qu'une organisation se passe.
3. Attestation d'assurance à avoir pour la location.
4. Penser à mettre les logos FDO, IDF et WADF sur les affiches, tracts, etc... des championnats.
5. La fédération verse une subvention de 1000 € (sous réserve de possibilité financière) au club organisateur de la Coupe de France afin de participer aux frais divers (**coupes**, publicité, **décoration**, sono, etc..).

A préparer :

1. Envoyer la publication de la compétition.
2. Faire un timing cohérent en évitant de faire danser des danseurs de la même catégorie 2 fois de suite.
3. L'envoyer le mercredi avant la compétition.
4. Imprimer les listes des danseurs et les mettre dans des pochettes par catégorie.
5. Imprimer les feuilles de juges et les couper. Attention :
 - Des feuilles pour les éliminatoires
 - Des feuilles pour les finales
 - Des feuilles pour les dance-show.
6. Prévoir une ramette de papier.
7. Prévoir un chronomètre.
8. Podium, ordinateur, imprimante.
9. Lieu d'affichage pour les résultats des danseurs.
10. CD de musique : DISCO, HIP HOP, SALSA, TANGO ARGENTINO, SWING. Pour les débutants, enfants, juniors et adultes.
11. Enregistrer la compétition sur l'ordinateur de la fédération.



REGLEMENT TECHNIQUE D'UNE COMPETITION

Les juges

1. Pour être juge, il faut :
 - ✓ Avoir un passé de danseur, être enseignant et /ou diplômé ;
 - ✓ Avoir suivi une formation de secrétaire avec le logiciel (1^{ère} année) ;
 - ✓ Faire une année en jugeant à blanc sous le contrôle du directeur technique (2^{ème} année) ;
 - ✓ Après ces 2 années, le juge devient titulaire à la seule condition d'avoir suivi le stage technique de juge.
2. Seul le comité directeur peut valider la candidature d'un juge, après avis de la commission technique.
3. La liste des juges et des disciplines sont communiquées par le directeur technique le jour de la compétition. Les juges doivent envoyer un mail au directeur technique pour donner leurs disponibilités. Une liste de juges et des disciplines est en annexe n°2.
4. Les juges doivent suivre obligatoirement le stage technique organisé par la FDO.
5. Les juges de la même famille ou club ne peuvent pas juger ensemble.
6. Lors de la soirée, les juges sont tenus de se présenter dans une tenue correcte et doivent faire preuve de retenue, tant dans la défaite que dans la victoire.
7. On ne peut pas être juge et partie donc les juges ne peuvent pas danser pendant la saison.
8. Une note sera attribuée à chaque compétiteur même si celui-ci est le seul représentant de la catégorie. Les juges doivent donc regarder tous les numéros.
9. Il faut indiquer, sur la feuille de juge, le nom des juges ainsi que les lettres.
10. Les juges qui ne jugent pas doivent quitter la table des juges.
11. Les juges ne doivent pas parler entre eux pendant la compétition ni à d'autres personnes que ce soit professeurs, entraîneurs, parents, ou élèves.
12. Pour pouvoir juger à la Coupe de France, les juges doivent avoir jugés à au moins deux compétitions dans l'année.
13. Pour la coupe de France, l'organisateur peut, s'il le souhaite, inviter un juge étranger.

La commission technique

14. La commission technique est composée au maximum de 4 commissaires et d'un directeur technique.
15. Ils ont pour mission de mettre en place le règlement des compétitions et de les faire respecter pendant la manifestation.
16. Ils peuvent sanctionner en cas de fautes ou de non-respect des règles et de la déontologie de la danse. Suite à ces sanctions, une explication sera donnée, seulement, au professeur du ou des danseurs.
17. Les membres de la commission technique ne peuvent pas démissionner pendant la saison.

Le timing

18. Le timing final sera envoyé aux différents clubs, au plus tard, le mercredi avant la compétition.
19. Le timing doit avoir des poses afin que les juges puissent se reposer.
20. Une finale directe quand il y a 8 danseurs dans une catégorie.
21. Pas de tour d'échauffement.
22. Plus de repêchages. Voir déroulement dans « Compléments Techniques » page 12.



23. Les enfants ne doivent pas danser le soir.
24. Il faudra veiller à ne pas enchaîner, dans le timing, 2 catégories identiques (ex : hip-hop enfant et disco enfant). Les danseurs doivent avoir une pause de 10 minutes entre chaque passage. Il faut donc prévoir un enchaînement logique des catégories pour éviter des attentes, des changements de costumes importants et des danseurs ou danseuses dansant dans 2 catégories qui se suivent (par ex : enchaîner catégorie enfant, junior, adulte dans une même discipline avec les différents tours avant de passer à une autre discipline.).
25. L'inscription des danseurs se fait par internet sur le site : www.fdo-online.com. L'inscription est fermée 15 jours avant la compétition. Il ne sera pas possible d'inscrire un danseur après cette période.
26. Une désinscription pour raison valable (un certificat médical peut-être demandé) peut se faire par le site 3 jours avant la compétition. Il est toutefois demandé au professeur qui désinscrit un compétiteur de prévenir l'organisateur du désistement. Dans le cas où cela n'est pas respecté, une amende de 150,00€ peut être infligée au club.

Le secrétariat

27. Il est interdit aux danseurs, spectateurs, de venir derrière le secrétariat. Seul un/e danseur (se) peut être désigné pour remplacer un professeur en cas d'absence.
28. Seuls le directeur technique, les commissaires techniques et le président ont le droit de vérifier les pochettes au secrétariat. Les juges, les professeurs et l'organisation ont le droit d'aller au secrétariat avec l'accord du directeur technique ou du président.
29. Les feuilles de juges doivent être ramassées tous les 2 tours (sauf pour les finales).

Les danseurs-compétiteurs

30. Sont considérés danseurs-compétiteurs, les danseurs qui ont une licence à jour de cotisation.
31. Un dossard est attribué à chaque danseur. Si le danseur l'a oublié, il devra régler 5,00€ au secrétariat.
32. Le dossard doit être fait par le biais du site internet et non à la main, au format A5.
33. Le dossard devra, de préférence, être positionné sur le devant, afin d'être facilement visible pour les juges, ceci afin d'éviter des erreurs d'attribution de note.
34. Un mauvais comportement ou une attitude non sportive et non respectueuse sur, ou en dehors, de la piste de danse sera sanctionné. (décision prise par la CT).

Annonce des passages et des résultats

35. Un danseur sera appelé 3 fois. A la 3^{ème} fois, un zéro est attribué au danseur qui ne se présente pas à l'appel de son numéro sauf si ce danseur est en train de se changer, à ce moment-là, un danseur doit avertir l'organisateur pour qu'il effectue un changement de passage.
36. Lors d'un changement de passage, le présentateur doit avertir le secrétariat du changement pour éviter les erreurs de saisies. Les juges sur leur feuille doivent entourer la case et faire une croix pour rappeler aux secrétaires les changements effectués et ainsi éviter les mauvaises saisies.
37. Un danseur qui ne se présente pas en tenue de danse ou survêtement du club se verra refuser l'accès au podium.
38. Un danseur qui ne se présente pas ne recevra pas son prix.



Annexe n°2 :

LISTE DES JUGES ET DES DISCIPLINES 2019

Nom des juges	V	Disco	Hip hop	Dance show	Rock Piétiné/sauté	popping	Break	Salsa	Swing	Show caraïbe	Tango	Claquettes	Total
Augier Nathalie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Blain Olivier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Karoui Jimmy	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Lopez Alain	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Lopez Magalie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Marchal Didier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Monnot Gilles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Monnot Muriel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Weber Claudine	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Perez françois	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Fade Sabrina	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Didier Justine	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Schneider Manuella	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Total	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	

V = validation pour l'année en cours

Commission technique :

- Jimmy Karoui (directeur technique)
- Philippe Augier
- François Perez
- Magalie Lopez
- Didier Marchal

Secrétariat :

- Tous les juges
- Philippe Augier
- Anne-Sophie Raynaud
- Elodie Blanc
- Clara Danluz
- Julie Descombes



LICENCES

Responsable licences : Mme Nathalie AUGIER

La licence est la confirmation qu'un danseur est enregistré à la FDO, qu'il peut danser dans différentes catégories selon sa date de naissance et qu'il est assuré par la fédération. Sans licence, aucun dossard ne sera attribué et de ce fait, pas de possibilité de participation aux compétitions FDO.

Tarifs des licences 2019/2020

- ⇒ Solo/duo/Small : toutes disciplines par danseur (se) = 30€
- ⇒ Formation : par discipline et par danseur (se) = 5€ **non titulaire d'une licence individuelle**
Ex : un danseur (se) qui ne fait que formation dance show et formation hip hop, paye 10€ (2 formations x 5€).

La prise de licence :

Les licences seront prises impérativement via le site FDO : www.fdo-online.com et validées par la (ou le) responsable des licences et le directeur technique. Le dossier doit être envoyé au responsable licences, dans les délais prévus, complet, avec les éléments à fournir, le plus ordonné possible et en utilisant le document prévu remis chaque début de saison (voir annexe 3 et 4). En cas de manquement à l'un de ces points, le dossier ne sera pas traité et sera mis en attente.

Il convient de prendre en compte les délais nécessaires pour la prise des licences, la demande de dossard et l'inscription aux compétitions. Attention au nombre minimum de compétitions à faire.

Afin de simplifier le traitement des demandes, 2 dates butoirs ont été instaurées :

- Licences solo/duo/small : date limite 15 Février
- Licences Formations : date limite 15 Avril Attention, passé cette date, la participation au championnat de France ne sera plus possible en raison du délai de traitement et d'inscription à l'assurance.

La demande de dossard :

Elle se fait sur le site FDO par le professeur, en même temps que la demande de licence.

Dans le cas d'un danseur déjà licencié, souhaitant danser dans une nouvelle catégorie, il faut générer le dossard sur le site et faire la demande de validation par SMS ou Mail auprès du responsable licences au minimum 15 jours avant la compétition suivante. Passé ce délai, les inscriptions étant closes, il ne pourra pas danser à cette compétition.



COMPETITIONS

INTERNATIONALES IDF/WADF

Responsable International : Mme Claudine WEBER

1. Les inscriptions aux compétitions internationales se font selon les modalités suivantes :
 - Les demandes complètes avec les noms/prénoms/date de naissance ainsi que le détail de toutes les catégories sont transmises au responsable licences, qui après vérification de celles-ci, fait suivre au directeur technique pour validation.
 - Le DT transmet ensuite les demandes au responsable international (ou au président selon disponibilités) qui se charge de procéder aux inscriptions.
2. Le responsable International se chargera d'informer les autres clubs des participants aux compétitions et de leurs résultats.
3. La fédération octroie, sous réserve de la possibilité financière, un soutien aux frais de participation d'un montant de 15 € par danseurs, limité à 200 € maximum par club et par an.
4. Afin de favoriser la reconnaissance internationale de la fédération et de récompenser les danseurs, une participation pour le déplacement d'un danseur à un championnat du Monde ou d'Europe est instauré. Si un danseur a obtenu un titre international, c'est lui qui bénéficie de cette aide la saison suivante, sinon un tirage au sort des clubs déterminera celui dont le champion de France bénéficiera de cette récompense. (Toujours sous réserve de possibilité financière !)
5. Attention, le non-respect des procédures énoncées ci-dessus annule le versement du soutien financier.
6. Ne peuvent participer aux compétitions internationales que les danseurs ayant participés au championnat de France dans la catégorie où ils s'inscrivent et à jour de licences.
7. En cas de nombre limité d'inscriptions par pays et par catégories, c'est le classement du championnat de France qui déterminera l'ordre de priorité d'inscription.
8. Concernant les formations et les smalls, en cas de remplacement de danseurs après le championnat de France, la participation aux compétitions internationales ne sera possible que si tous les danseurs sont licenciés de la saison en cours.



LES CATEGORIES

Catégories

SOLO

Danseur ou danseuse dansant seul

NOMBRE DE
DANSEURS
MAXIMUM PAR
SERIE

DUO

Danseur ou danseuse dansant à deux :

- ☞ Duo : homme/homme ou femme/femme
- ☞ Couple : homme/femme

SMALL GROUPE

4 à 8 danseurs et / ou danseuses

FORMATION

9 à 24 danseurs et / ou danseuses

La participation à deux compétitions minimums dans la saison en cours, est obligatoire pour participer au trophée de France pour toutes les catégories solos, duos, et small.

Catégories d'âges

ENFANTS

De 6 ans à 11ans

JUNIORS

De 12 ans à 15 ans

ADULTES

A partir de 16 ans

DUOS

C'est l'âge du plus âgé qui détermine la catégorie

ATTENTION :

- ☞ Le plus jeune doit avoir 2 ans de moins au maximum que l'âge limite de la catégorie.
- ☞ 4 ans de différence entre les 2 danseurs maximum.

SMALLS ET FORMATIONS

C'est la moyenne d'âges qui détermine la catégorie

Décision irréversible pour toute la saison

-1 catégorie d'âge maximum de différence entre les danseurs

Un small est enregistré sous un numéro, le remplacement d'un danseur est possible aux conditions réglementaires et il faut que le remplaçant soit licencié.

Tous les âges sont définis par les années calendaires et non les dates anniversaires.

Attention :

Catégories et disciplines différentes au niveau international



COMPLEMENTS TECHNIQUES

1. La participation à deux compétitions minimum dans la saison en cours, est obligatoire pour participer à la coupe de France pour toutes les catégories solos, duos, et small, sauf formation et claquettes (problème de salle). Afin de soutenir les organisateurs, il est souhaitable de participer à tous les sélectifs.
2. Les dossards sont obligatoires lors des passages. Ils doivent être en taille A5, correctement épinglés par 4 épingle et conformes. L'absence du dossard, lors du passage sur la piste, est sanctionnée. En Danse Show, dans le cas où le dossard ne peut être agrafé, celui-ci sera positionné sur le support prévu par l'organisateur (pupitre) afin d'être facilement visible pour les juges.
3. Définition des tours de passage

Dsrs = danseurs (ses)	8 danseurs et moins	De 9 à 16 danseurs	De 17 à 29 danseurs		Plus de 30 danseurs	
			Toutes danses	Danse Show	Toutes danses	Danse Show
FINALE	Finale directe à 8 dsrs	Finale à 6 dsrs	Finale à 6 dsrs	Finale à 8 dsrs	Finale à 6 dsrs	Finale à 8 dsrs
½ FINALE	NON	Garde 6 dsrs pour la finale	½ finale à 12 dsrs Garde 6 dsrs	½ finale à 29 Garde 8 dsrs	½ finale à 12 Garde 6	Garde 8 pour la finale
¼ FINALE	NON	NON	Garde 12 dsrs pour la ½ finale	NON	¼ Finale à 24 dsrs Garde 12	Garde moitié Plus 1 pour la 1/2
1^{er} TOUR	NON	NON	NON	NON	Garde 24 dsrs pour le 1/4	NON

4. **Plus de repêchage mais un passage en deux temps à chaque tour : les danseurs en piste pendant 30 secondes puis 3 par 3 pendant maxi 50 secondes. Si plus de 12 danseurs dans la catégorie, partage en 2 groupes sur le même principe avec ramassage des feuilles de juges entre les 2 groupes. Pour la finale, après les 2 passages, passage supplémentaire, tous ensemble 30 secondes, pour finaliser le jugement.**
5. **Pour le danse show, changement d'attribution des notes, avec la mise en place d'un barème avec 14 points attribués pour la technique, 9 points pour le charisme et 7 points pour le thème.**
6. **Afin de faciliter le secrétariat et le jugement, une nouvelle feuille de juge unique sera mise en place en test avant validation définitive. Celle-ci inclura la nouvelle attribution de notes du Danse SHOW.**
7. **Pour le break en finale, test d'un passage en type Battle (voir fiche BREAK)**



8. Pour la coupe de France, seuls les 16 meilleurs de chaque catégorie pourront y participer. Un classement sera établi selon les 2 meilleurs résultats obtenus aux sélectifs, ceci afin de permettre l'organisation de la coupe de France dans de bonnes conditions. Un point bonus sera attribué pour chaque sélectif effectué.
9. Musique de la compétition **CD FDO** :
 - pour le Disco, le Hip-hop, le popping, le break : en SOLO ou DUO.
 - pour le rock, Salsa, Swing et Tango Argentino les DUOS ou COUPLES.
- **CD Personnel**
 - Pour le Tango Argentino en FINALE
 - Pour le Dance show, le show caraïbe et les claquettes : en SOLO, en DUO, en COUPLE
 - Dans toutes les disciplines pour les SMALL et les FORMATIONS
10. Sur les CD ou clé USB, les indications suivantes doivent être inscrites, **dans cet ordre** :
 - Dossard, titre du thème en français de préférence, catégorie complète, noms des danseurs et de l'école de danse.
11. Les musiques doivent être en format MP3 et WAV (au cas où un lecteur ne lit pas le format demandé) et de bonne qualité pour être lues sur des appareils différents.
12. Les musiques personnelles doivent avoir la bonne durée et s'arrêter avec la chorégraphie et ce quelle que soit la catégorie.
13. En cas de contact important entre 2 ou plusieurs danseurs, c'est celui qui a provoqué l'accident qui sera sanctionné. Si le contact est intentionnel, le danseur sera exclu de la compétition. Il est bien entendu que la commission technique sera intransigeante sur le savoir-vivre et le fair-play des 2 acteurs.
14. En cas de blessures, un danseur peut valider sa participation à un sélectif sans danser, pour cela il doit impérativement être inscrit au sélectif et se présenter sur la piste lors de son appel.



DISCO DANCE

Catégories

SOLO

3 MAXI

Passage en 2/3 temps

DUO

3 MAXI

Passage en 2/3 temps

SMALL GROUPE

1 MAXI

2 minutes

Musique personnelle

FORMATION

1 MAXI

2 :15 à 4 min.

Musique personnelle

Catégories d'âges

ENFANTS

136 à 140 BPM

Toutes Acrobacies interdites

Roue 1 ou 2 mains autorisée

Sauts autorisés

Lifts autorisés en duo, small, formation

JUNIORS

ADULTES

136 à 140 BPM

Toutes Acrobacies interdites

Roue 1 ou 2 mains autorisée

Sauts autorisés

Lifts et portés autorisés en duo, small, formation



Critères de jugement

1. Caractéristiques et Mouvements : les mouvements de danse Disco doivent dominer toutes les performances. La danse est libre, et tous les styles de danse disco sont autorisés.
2. Une acrobatie est un mouvement de rotation frontale ou sagittale, où les pieds se trouvent plus hauts que la tête, sans aucun contact avec le sol (ex : flip, salto, ...)
3. La musicalité, (rythme, pauses), la variété et l'originalité de danse seront hautement appréciées.
4. L'habillement est de son propre choix, mais doit être correct et toujours de bon goût.
5. Note spéciale pour les Duos: deux artistes doivent danser ensemble, pas seulement pour eux-mêmes ou un par un. Leur performance devrait inclure des mesures telles que synchronismes, ombres et miroirs et danser comme un seul. Un mélange de toutes les possibilités est important.
6. Les Smalls dansent sur leur musique personnelle. Elle doit correspondre au règlement à savoir la durée, le tempo et le style de danse (éviter la techno dance)



HIP HOP

Catégories

SOLO

3 MAXI

Passage en 2/3 temps

DUO

3 MAXI

Passage en 2/3 temps

SMALL GROUPE

1 MAXI

2 minutes

Musique personnelle

FORMATION

1 MAXI

2 :15 à 4 min.

Musique personnelle

Catégories d'âges

ENFANTS

112 BPM

2 Acrobacies maximum autorisées par passage

Sauts autorisés

Lifts autorisés en duo, small, formation

Pose acrobatique autorisée pour un final

JUNIORS

112 BPM

Toutes acrobacies autorisées

Sauts autorisés

Lifts et portés autorisés en duo, small, formation

ADULTES



Critères de jugement

1. Caractéristiques et Mouvements : Le Hip-Hop comprend différents styles de danses nouvelles, telles que la danse Hype, New-Jack , locking, popping etc...en ajoutant à ceux-ci d'autres éléments créatifs comme les arrêts, les blagues, les mouvements rapides etc.....Des mouvements d'electric-boogie peuvent être effectués mais ne doivent en aucun cas dominer.
2. Caractéristiques et Mouvements : Les mouvements de hip hop doivent dominer toutes les performances. La danse est libre, et tous les styles de danse hip hop sont autorisés.
3. Les mouvements acrobatiques sont définis en vertu des dispositions générales de la danse ci-dessus.
4. La musicalité, (rythme, pauses), la variété, l'originalité et l'interprétation seront évaluées.
5. L'habillement est de son propre choix, mais doit être correct et toujours de bon goût.
6. Note spéciale pour les Duos: deux artistes doivent danser ensemble, pas seulement pour eux-mêmes ou un par un. Leur performance devrait inclure des mesures telles que synchronismes, ombres et miroirs et danser comme un seul. Un mélange de toutes les possibilités est important.
7. Toutes les acrobaties sont sous la responsabilité exclusive du professeur. La FDO décline toute responsabilité sur l'exécution des acrobaties.
8. **Le nombre d'acrobatie n'est pas limité (dans les catégories juniors et adultes) mais il ne faut pas tomber dans l'excès, c'est du hip hop et non pas du break.**
9. **Une acrobatie non maîtrisée sera sanctionnée et il ne sera pas possible de la refaire durant la compétition. Toutefois, le danseur pourra la représenter aux compétitions suivantes à la seule condition que celle-ci soit réellement bien exécutée.**
10. Les Smalls dansent sur leur musique personnelle. Elle doit correspondre au règlement à savoir la durée, le tempo et le style de danse.



LES STYLES DE DANSE HIP HOP

Le locking

C'est la plus ancienne des danses debout, créée par Don Campbelllock et son groupe « The Lockers » au début des années 1970. Avec leur popularité The Lockers ont révolutionné le monde de la danse et posé les fondations pour toutes les autres formes de Street dance.

Le locking est un mélange des danses club des années 1970 et des mouvements acrobatiques des danseurs de claquettes régi par un principe de décomposition des mouvements pointés et d'arrêts sur image. Il est marqué par des sauts, des mouvements pointés et roulés des bras, des mains, des jambes et des pieds, le tout réalisé de manière très rapide, rebondie et entrecoupée de courts moments de pause, sortes d'arrêts rythmés distinctives de ce style....

Le boogaloo

Cette danse qui assemble la fluidité, les impacts, la robotique et les mouvements circulaires a été créée par Boogaloo Sam et son groupe, The Electronic Boogaloo Lockers dans le courant des années 1970. Inspirés des mouvements des dessins animés du mime et de la vie quotidienne, The Electronic Boogaloo Lockers ont inventé plusieurs styles de danse notamment le Pop et le Boogaloo.

Le Smurf et l'électric boogie

Le terme smurf vient du mot « shtroumpf ». Il a été adopté à cause des danseurs qui portaient des gants et des bonnets blancs comme les personnages de la bande dessinée. Ce style a été fondé sur un principe de dissociation des différentes parties du corps. En produisant des déplacements, des contractions et des ondulations des membres, de la tête ou du torse, les danseurs donnaient l'impression de se déplacer sans bouger ou de disloquer leur corps.

Hype

Au début des années 1990 la *hype* arrive en France par les vidéoclips de musiques électroniques et hip-hop diffusées sur des chaînes musicales. Elle connaît un grand succès jusqu'au milieu des années 1990, jusqu'à ce que les danses old school reviennent au goût du jour. « la hype date du début des années 90, cela vient du *double dutch*, où les gens sont tout le temps en train de sautiller. Penché en avant, il imite alors les *dutchers* sautillants. » La hype joue avec les épaules et des sautillements sur place, alors que le poids du corps se déporte rapidement mais souplement d'avant en arrière ou de droite à gauche. Les déplacements suivent souvent des trajets carrés, et les jambes se croisent en opposition avec le mouvement des épaules. C'est une danse au rythme très rapide.



la house

La house est un style de Hip hop né à Détroit et à Chicago au début des années 1980. Elle est issue d'une fusion entre le jacking, une danse de club, et des pas hip hop. Cette danse arrive à Paris au milieu des années 90, grâce à des danseurs partis à la recherche de nouvelles danses aux USA. Dernière arrivée, son intégration dans le hip hop n'est pas toujours reconnue par les danseurs les plus conservateurs. Comme le Loft, la house n'est pas jouée dans les clubs mais dans les entrepôts désaffectés appelés Warehouse, donc le terme house n'est donc que l'abréviation de warehouse music.

Le new style

La danse hip hop dite new style n'est pas considérée comme un genre à part entière, les danseurs qui la pratiquent y intègrent des pas issus de tous les styles de danse debout et utilisent des mouvements au sol empruntés au break. C'est une danse en gestation dont les techniques sont celles des danses qu'elle associe. Il existe une controverse qui oppose les danseurs « puristes » et ceux qui veulent se spécialiser dans le new style, car les premiers ne considèrent pas le new style comme une danse hip hop.



DANCE SHOW

Catégories

SOLO

1 :45 à 2 :15 min

1 MAXI

DUO

1 :45 à 2 :15 min

1 MAXI

SMALL GROUPE

2 :15 à 3 min

1 MAXI

FORMATION

2 :15 à 4 min.

1 MAXI

Catégories d'âges

ENFANTS

MUSIQUE PERSONNELLE

2 acrobaties maximum autorisées par passage**Sauts autorisés**

JUNIORS

ADULTES

MUSIQUE PERSONNELLE

Toutes acrobaties, lifts et portés autorisés**Sauts autorisés**

Critères de jugement

1. Le Danse Show au sens large est basé soit sur le Jazz, Ballet et / ou technique de la danse moderne.
2. **Les autres disciplines de danse peuvent aussi être incorporées, mais ne peuvent pas dominer.**
3. Le Dance Show permet l'utilisation des acrobaties, des accessoires, et autres effets théâtraux.
4. Un numéro Dance Show a toujours pour but un concept directeur, une histoire visible afin de divertir le public.
5. Le Rock n' Roll est exclu et ne peut être effectué.
6. Lorsque des mouvements et des éléments d'autres disciplines de danse comme le Disco Dance, Hip-Hop, Electric Boogie, Break Dance et Tap, ou lorsque la danse latine est utilisé dans les performances, ces mouvements / styles ne doivent pas contrôler et dominer la performance.
7. L'interprétation personnelle du danseur doit être claire lorsqu'il utilise une de ces disciplines ou styles.
8. Mouvements acrobatiques libres et accessoires de scène: Autorisé
9. La musicalité, la variété des danses et des modes, l'originalité, la performance totale et la chorégraphie individuelle seront évaluées. Il est très important de présenter l'harmonie d'idée, musique, danse, chorégraphie, costumes et accessoires dans la présentation, comme toute l'image sera utilisée dans l'évaluation de la performance.
10. Toutes les présentations Show Dance seront basées sur un concept, une histoire, un thème ou une idée. Afficher un concept, une histoire, un thème ou une idée doit être parfaitement compréhensible et sera exprimé au moyen de la danse et les mouvements qui adhèrent à la pièce présentée, en plus d'être créatifs, imaginatifs et originaux.
11. Le thème du dance show doit représenter 80% de la prestation aussi bien dans la musique, la danse, le costume et les accessoires. Les musiques personnelles doivent avoir la bonne durée et s'arrêter avec la chorégraphie.
12. Il est interdit de présenter, 2 années de suite à la coupe de France, la même prestation. Il est, toutefois possible, de présenter la même chorégraphie la saison suivant la coupe de France en attendant de préparer un autre dance show qui sera présenté à la prochaine coupe de France.
13. Il n'est pas conseillé de reprendre une chorégraphie d'un autre professeur.

14. Un titre en français sera obligatoire et il sera annoncé avec le numéro lors du passage.



ROCK PIETINE

Catégories

DUO (fille-fille) Ou COUPLE

3 MAXI

1 mn à 1 :15 mn

Catégories d'âges

ENFANTS

152 à 160 BPM

Toutes acrobaties, lifts et portés interdits

JUNIORS

ADULTES

176 à 184 BPM

Toutes acrobaties, lifts et portés interdits

ATTENTION, UN DANSEUR OU UNE DANSEUSE INSCRIT/E EN ROCK PLAT NE POURRA PAS DANSER EN ROCK SAUTE QUEL QUE SOIT SON ROLE.



Critères de jugement

1. Comme son nom l'indique, le rock piétiné doit dominer l'interprétation. Le Rock sauté est interdit, Kick interdit, kick ball change autorisé.
2. La technique peut être en rythme simple, double ou triple (avec une préférence pour cette dernière !).
3. Dans la construction de l'enchainement, il est toléré 16 temps (16x1, 2x8 ou 4x4) de chorégraphie lachée. (Plus de contact DR/DSE, hors changement de place)
4. Pour une visibilité plus claire, dans les duos fille/fille, celle étant le danseur doit obligatoirement en adopter les pas de base et porter un pantalon. Les danseuses doivent danser en jupe.
5. Port obligatoire de chaussures ou baskets (Pieds nus, $\frac{1}{2}$ pointe, etc ... interdits)
6. Le respect du tempo, l'exécution, la chorégraphie du passage seront les éléments principaux de la note ainsi que la prestance du couple.



ROCK SAUTE

Catégories

DUO (fille-fille)

3 MAXI

Ou COUPLE

Catégories d'âges

ADULTES + de 13 ANS

1 mn à 1 :15 mn

184 à 192 BPM

Toutes acrobaties, lifts et portés interdits

ATTENTION, UN DANSEUR OU UNE DANSEUSE INSCRIT/E EN ROCK SAUTE NE POURRA PAS DANSER EN ROCK PLAT QUEL QUE SOIT SON ROLE.



Critères de jugement

1. Comme son nom l'indique, le rock sauté doit dominer l'interprétation.
2. Dans la construction de l'enchainement, il est toléré 16 temps (16x1, 2x8 ou 4x4) de chorégraphie lâchée. (Plus de contact DR/DSE, hors changement de place)
3. Pour une visibilité plus claire, dans les duos fille/fille, celle étant le danseur doit obligatoirement en adopter les pas de base et porter un pantalon. Les danseuses doivent danser en jupe.
4. Port conseillé de baskets (Pieds nus, ½ pointe, etc ... interdits)
5. Le respect du tempo, l'exécution, la chorégraphie du passage seront les éléments principaux de la note ainsi que la prestance du couple.



POPPING

Catégories

SOLO

3 MAXI

Passage en 2/3 temps

Catégories d'âges

A partir de 12 ans

CD POPPING

Acrobaties interdites

Sauts autorisés

Lifts et portés autorisés en duo, small, formation

Figures au sol acceptées



Critères de jugement

1. Caractéristiques et Mouvements : Les mouvements de popping doivent dominer toutes les performances. La danse est libre, et tous les styles de danse hip hop sont autorisés.
2. Les mouvements acrobatiques sont définis en vertu des dispositions générales de la danse ci-dessus.
3. La musicalité, (rythme, pauses), la variété, l'originalité et l'interprétation seront évaluées.
4. L'habillement est de son propre choix, mais doit être correct et toujours de bon goût.
5. Les danseurs ne doivent faire que du popping, aucun autre style n'est accepté.

Le popping ou blocages. Ce sont des contractions musculaires localisées et rythmées, des pulsations du mouvement corporel, décomposées ou non. L'arrière du bras, la poitrine, les jambes et le cou sont les parties du corps les plus souvent mobilisées en popping. Les contractions battent la mesure, sortes de percussions musculaires pour peau imaginaire. Cela donne un effet de décharge électrique ou d'automate.

Les ondulations et rotations. Vague ou *wave* (bras et buste) ou *roll* (jambes et bassin) : il s'agit d'ondulations ou de rotations qui relient les éléments du mouvement dissocié. Une impulsion ponctuelle (par exemple celle de l'épaule dans la vague des bras) donne un rythme au mouvement. Les ondulations peuvent être ponctuées par des pops ou effectuées de manière décomposée, au ralenti ou en accéléré. Il existe trois autres techniques que l'on peut intégrer à l'envie :

Les patins. Ce sont des déplacements en appuis alternés, d'un pied sur l'autre et d'une demi-pointe, quasi à plat, au talon. Les patins mobilisent principalement les pieds et les jambes, mais les danseurs les interprètent généralement en les accompagnants d'ondulations du haut du corps voire de *pops*.

Le ralenti. C'est une interprétation lente fondée sur des appuis alternés d'un pied sur l'autre et qui peut être scandée par des pops. Cette technique évoque le « robot », danse des années 1960 et ancêtre du smurf ; elle s'inspire du mime.

L'animation est une technique qui associe la décomposition et le popping, pour jouer sur la dissociation extrême des parties du corps qui paressent alors désarticulées.



BREAK DANCE

Catégories

SOLO

3 MAXI

Passage en 2/3 temps

FINALE JUGEE EN MODE BATTLE 2 PAR 2 CHAQUE DANSEUR PASSE 2 FOIS 30 SECONDES EN ALTERNE

Catégories d'âges

A partir de 12 ans

104 à 120 BPM

Toutes acrobaties autorisées



SALSA

Catégories

DUO (fille-fille)

3 MAXI

ou COUPLE

1 min à 1 :15 mn

Catégories d'âges

JUNIORS

184 à 200 BPM

Toutes acrobaties, lifts et portés interdits

Sauts autorisés

ADULTES

184 à 200 BPM

Toutes acrobaties interdites

Sauts autorisés

Lifts et portés autorisés maximum 3



Critères de jugement

1. Il n'est pas possible de terminer la danse avant la musique. Il est toutefois possible de terminer avec une pause mais en même temps que la fin de la musique.
2. Les danseurs peuvent choisir de danser sur le 1 ou sur le 2 de la musique, mais ils ne doivent pas changer au cours de la prestation.
3. Les temps des mouvements doivent obligatoirement correspondre au temps de la phrase musicale (une phrase musicale = 2 mesure de 4 temps). Les danseurs seront sanctionnés si le 1 du mouvement (pied gauche en avant pour le danseur) tombe sur le 5 de la phrase musicale.

Phrase musicale	1 ^{ère} mesure				2 ^{ème} mesure			
	1	2	3	4	5	6	7	8
Mouvement accepté	1 PG	2	3		5 PD	6	7	
		2 PG	3	4		6 PD	7	8
Mouvement A sanctionné	5 PD	6	7		1 PG	2	3	



Salsa : cubaine ou portoricaine ?

En bref:

Le mot "salsa", inventé aux Etats-Unis, devient populaire dans les années 70 notamment grâce à une maison de disques appelée "Fania Records" pour indiquer une musique qui est un mélange et une évolution de différents genres musicaux, provenant pour la plupart de Cuba. La salsa en tant que danse arrive et se répand en Europe à partir des années 90 notamment par le biais d'immigrés d'Amérique latine, et de Cuba en particulier. Elle devient vite très populaire et les écoles de salsa se multiplient. A partir des années 2000, un nouveau courant arrive des Etats Unis et se répand tout aussi vite dans toute l'Europe. Elle est appelée salsa portoricaine et le style déjà existant est appelé salsa cubaine, pour le différencier. Aujourd'hui, ces deux courants se partagent le marché européen de la salsa.

Différences entre salsa cubaine et portoricaine

La différence essentielle est que la salsa cubaine est dansée de façon circulaire alors que la salsa portoricaine est dansée en ligne. En salsa cubaine, l'homme et la femme se déplacent l'un autour de l'autre, même lorsqu'ils font des tours. Ils jouent sans arrêt avec le poids du corps et il y a un transfert constant d'énergie de l'un à l'autre. En salsa portoricaine les déplacements se font en ligne et la technique de guidage est très poussée (notamment au niveau des pressions et contre-mouvements),



et la danseuse peut enchaîner de nombreux tours à la suite. Une autre différence importante est qu'en salsa cubaine les danseurs dansent presque tout le temps ensemble, avec une grande complicité, et continuent à danser "ensemble" même quand ils se lâchent, alors qu'en salsa portoricaine il y a une plus grande liberté individuelle: ils peuvent se lâcher et improviser individuellement (*shines ou pasitos*), indépendamment l'un de l'autre. Néanmoins, que ce soit dans la salsa cubaine ou portoricaine, les couples improvisent totalement et les danses ne sont donc pas chorégraphiées. Enfin les noms des mouvements et des figures de salsa cubaine sont en général espagnol, ceux de la salsa portoricaine sont, pour la plupart, en anglais (en raison des origines nord-américaine).

Les origines de la salsa

Remontons un peu le temps pour comprendre comment cette mode est arrivée jusqu'à nous et de quoi elle est composée.

Il est impossible de parler de salsa sans parler de Cuba. Depuis toujours, Cuba est un grand producteur et exportateur de musique. Les mélanges de culture africaine et hispanique ont donné naissance très tôt à différents types de musique: le Son, qui apparaît au début du 20ème siècle (1909) et qui se popularise dans les années 20, et par la suite rumba, mambo et jazz latin.

Les musiques ne cessent d'évoluer et continuent à immigrer ainsi que leurs musiciens jusque dans les années 50. A cette époque de nombreux artistes latins se produisent aux USA et en particulier à New York. Les échanges entre Cuba, NY et le reste des Caraïbes sont à leur apogée, quand le 1er janvier 1959, Fidel Castro renverse le régime de Batista et implante le premier gouvernement communiste du continent.

Cet événement, d'une manière ou d'une autre, changera le cours de l'histoire et de l'évolution musicale. Pour le meilleur et pour le pire, rien ne sera plus comme avant : il faudra désormais compter sans l'énorme richesse culturelle dont Cuba avait été la source.

Cependant, ce fait historique engendre une migration massive de musiciens cubains, spécialement à NY. Dans les années 70 la vie nocturne des musiciens de la diaspora latine est intense à NY et une nouvelle forme musicale voit le jour au sein de la communauté hispanophone. Le mot salsa est inventé. Les légendes sur son invention sont nombreuses et différentes, mais en tout cas pendant ces années 70 il devient populaire grâce à des maisons de disque (notamment Fania Records) et à des émissions de radio et de télévision aux Etats-Unis. Entre les années 70 et les années 80 cette musique, puis la danse qui y est associée, se répandent partout aux USA et peu après dans le reste du monde.

La salsa en Europe

La salsa en tant que danse arrive en Europe dans les années 90 (à Genève au milieu des années 90), et se répand très vite. Jusqu'en 2000 il y a un seul style et on ne parle que de "salsa". Mais entre 2000 et 2001 un nouveau courant arrive des Etats-Unis et il est vite appelé salsa portoricaine (le style déjà existant est ainsi appelé salsa cubaine pour le distinguer).

La salsa portoricaine, d'abord minoritaire, se répand très vite, notamment grâce aux congrès internationaux (la mode des Congrès a été lancée en 1996 avec le fameux congrès mondial de Porto Rico, qui est vraisemblablement à l'origine du nom "salsa portoricaine"). Aujourd'hui, bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles, on peut vraisemblablement affirmer que la salsa portoricaine dépasse la salsa cubaine en Europe (même si à Genève la cubaine reste majoritaire).



En réalité les termes de salsa cubaine et portoricaine ne sont pas très exacts. En effet, si celui de salsa cubaine est un peu réducteur, celui de salsa portoricaine est pratiquement faux. La salsa cubaine, telle qu'elle est dansée en Europe, est bien celle que dansent les jeunes cubains (et qui ne l'appellent pas "salsa" mais "Casino"), mais les danseurs cubains de la génération précédente, en particulier ceux de la partie Est de Cuba, dansent un style qui est très proche du Mambo (qui est d'ailleurs né à Cuba en tant que danse, avant de se développer à New York).

Le terme "salsa portoricaine" est un nom générique pour indiquer la salsa dansée en ligne, qui est née et a été importée en Europe depuis les Etats-Unis. Il y a en particulier 2 courants principaux :

le *New York style*, une évolution du Mambo (dont le style est fluide et harmonieux) dansé à contretemps (dit "on 2") et le *Los Angeles style* (version plus acrobatique, dont le style est explosif et dynamique) dansé sur le temps fort (comme la salsa cubaine). De plus, la salsa portoricaine peut être influencée par différents styles, tel les danses hip-hop, la danse classique, les danses de salon, le rock'n'roll, etc.

En ce qui concerne Porto Rico, il faut savoir que dans les années 70 on y dansait un style qui était très proche du Casino cubain. La danse en ligne n'est arrivée que par la suite, grâce à de nombreux portoricains qui l'ont apprise à New York et l'ont introduite dans leur pays. Le style qu'on danse aujourd'hui en Europe devrait donc s'appeler "salsa en ligne" ou "salsa nord-américaine", mais on comprend facilement que parler d'un pays latino lorsqu'on parle de salsa plaise davantage aux européens...

La clave

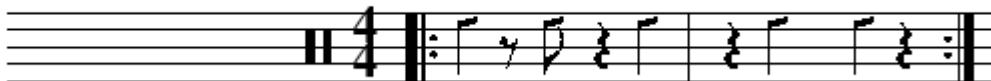
La caractéristique la plus extraordinaire et unique de la musique cubaine, de la salsa et d'autres musiques latino-américaines comme la musique brésilienne est le concept binaire de cellule rythmique appelé clave.

Celle-ci consiste en une mesure « forte » contenant trois notes (aussi appelée *tresillo* en espagnol) et une mesure « faible » contenant deux notes.



fort / faible
1 & 2 & 3 & 4 &
X X X XX

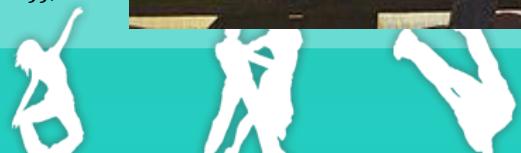
Clave 4/4 3-2



Cette cellule est souvent jouée avec l'instrument connu comme claves qui consiste en deux morceaux de bois cylindriques que l'on frappe ensemble, ou par d'autres instruments.

La danse

La salsa est une danse improvisée qui respecte des pas de base, qui se danse généralement à deux, où le garçon guide la fille (parfois mal interprété comme une forme de machisme), mais que l'on peut pratiquer également seul, ou à plusieurs : en ligne (comparsa, salsa suelta), à plusieurs couples (rueda de casino), ou encore un leader et deux partenaires (plus rarement deux leaders et une partenaire)), etc.



Minutage

Le principe est d'alterner les pas gauche (g) et droite (d). Pour la cavalière, les pas sont inversés : (d) et (g) ensuite). La légère difficulté est de les bouger sur le rythme de la musique : *gauche-droite-gauche (pause)* et *droite-gauche-droite (pause)* ((d)(g)(d) (pause) et (g)(d)(g) pour les cavalières).

Le quatrième temps est une pause : certains comptent « 1,2,3 ... 5,6,7 ... » (ou « 1,2,3, ET 4,5,6 ET ») au lieu de « 1,2,3,4 (5,6,7,8) ». Bien qu'on ne la "compte" pas, il est très important de marquer la pause.

Elle peut aussi se danser sur la rythmique sur "...2,3,4... 6,7,8". C'est ce qu'on appelle le "On2" style Palladium.

On peut aussi danser "On2" en restant sur "1,2,3... 5,6,7..." en utilisant le New-York Style. (1er petit pas, 2e grand pas)

Il existe également une façon marginale de danser en marquant les temps de la clave avec les pieds, ce qui est plus compliqué.

Pas de base

La salsa se danse en 8 temps avec 6 temps dansés et 2 temps de pause. Les pas se comptent ainsi : «1,2,3,(),5,6,7,()». Les temps 4 et 8 ne sont pas comptés car ce sont les temps de pause.

Les pas du cavalier et de la cavalière s'effectuent en miroir : lorsque le cavalier effectue les pas des 4 premiers temps, la cavalière effectue ceux des 4 derniers, qui sont inversés ; par exemple, si le cavalier déplace son pied gauche, la cavalière déplace son pied droit.

Un des pas de base les plus pratiqués, le pas « L.A. » ou « sur-1 » (décalage d'un temps du pas de mambo), s'effectue ainsi : Temps 1 (pour le cavalier, la cavalière commence par le temps 5), on avance le pied *gauche* en avant puis on décolle le pied droit, Temps 2, on repose le pied *droit*, Temps 3, on ramène derrière le pied *gauche*, et Temps 4, on marque une *pause*.

Les quatre autres temps sont inversés : Temps 5, on recule le pied *droit* (la cavalière effectue ce pas là, lorsque le cavalier effectue le Temps 1, avancer le pied gauche, ce qui évite aux danseurs de se marcher sur les pieds) et on décolle le pied *gauche*, Temps 6, on repose le pied *gauche*, Temps 7, on ramène devant le pied *droit*, et Temps 8, on marque de nouveau une *pause*.

Il existe d'autres variantes tout en gardant quelques principes de base :

- le temps 4 et le temps 8 sont des temps de pause
- le cavalier sur le 1 commence toujours avec le pied gauche (et à 5 avec le pied droit)
- la cavalière sur le 1 avec le pied droit (et à 5 avec le pied gauche)
- l'alternance des pieds est respectée : gauche, droite, gauche et droite, gauche, droite (pour le cavalier)

Parmi ces variantes, citons :

- le « pas de salsa » : quasiment identique au pas de mambo ; Le principe est ici "derrière/derrière" au lieu de "derrière/devant" : Temps 1 on *recule* le pied gauche (au lieu de l'avancer comme dans



le mambo, et donc on l'avance sur le 3^e, et c'est le pied droit qu'on avance sur le temps 5 au lieu de le reculer, et donc on le recule sur le temps 7). Souvent, on "croise" légèrement les pas (voir ci-après, « pas croisé ») ;

- le « pas croisé » : quasiment identique au pas de salsa, le principe est "derrière/derrière". Temps 1 à 4, même principe que pour le pas de salsa, en reculant le *pied gauche*, on le décale un peu à *droite*. Temps 5 à 8 : Même chose avec le *pied droit*, que l'on recule donc également et qu'on décale un peu à *gauche* ;
- le « pas de rumba » (ou de guaguancó, ou pas de côté) : ici on se déplace sur les côtés ("gauche/droite" au lieu d'avancer/reculer ("devant/derrière") pour le pas de mambo); pied gauche à gauche puis pied droit à droite. Variante : On peut aussi aller plusieurs fois à gauche, puis plusieurs fois à droite ;
- le « pas marché » : c'est un peu comme le pas de mambo, mais sur le temps 2 on avance le pied *droit*, sur le temps 5 on avance le pied droit (au lieu de le reculer), et sur le temps 6 on avance le pied gauche.

Il est essentiel pour un danseur de salsa de maîtriser les pas de bases et le *timing* (sur la musique) avant de pouvoir réaliser des figures.



SHOW CARAÏBE

Catégories

SOLO

1 :30

1 MAXI

DUO

1 :45

1 MAXI

SMALL

3 :00

1 MAXI

FORMATION

2 :15 à 4 :00

1 MAXI

Catégories d'âges

ENFANTS

JUNIORS

ADULTES

MUSIQUE PERSONNELLE**Tempo libre****Toutes acrobaties interdites****Sauts autorisés****Mixage musical et chorégraphique obligatoire :****3 danses minimums à choisir dans les 8 proposées****Au choix : salsa, bachata, meringué, chachacha, rumba,
samba, paso doble, jive.**

SWING

Catégories

COUPLE

1 min à 1 :15 mn

3 MAXI

Catégories d'âges

JUNIORS

192 à 200 BPM

Toutes acrobaties, lifts et portés interdits

Sauts autorisés

ADULTES

200 à 208 BPM

Toutes acrobaties interdites

Sauts autorisés

Lifts et portés autorisés



Critères de jugement

1. L'improvisation est à privilégier.
2. Il n'est pas possible de terminer la danse avant la musique. Il est toutefois possible de terminer avec une pause mais en même temps que la fin de la musique.



TANGO ARGENTINO

Catégories

COUPLE

2 min en qualification
3 min en finale

3 MAXI en
qualification
1 en Finale

Catégories d'âges

JUNIORS

ADULTES

120 à 128 BPM

Musique de l'organisation en qualification

Musique personnelle en finale

Possibilité d'avoir des variations de tempo ou de mélodie

Toutes acrobaties, lifts et portés
interdits

Sauts autorisés

Toutes acrobaties interdites
Sauts autorisés
Lifts et portés autorisés
maximum 3



Critères de jugement

1. Musique : la musique de l'Organisateur dans tous les tours sauf la finale où les danseurs peuvent utiliser leur propre musique.
2. Pendant les tours de qualification, le tango improvisé doit primer. En Finale, l'utilisation de la musique personnelle permet de développer un tango chorégraphié.
3. Caractéristiques et Mouvement : le Tango argentin est une danse sociale. Il suit la ligne de danse (LOD), le couple évolue autour de la piste de danse dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. L'expression scénique : Le tango est un duel sensuel entre le danseur et la danseuse donc la danse doit exprimer l'amour et la passion, qui est évidente par la proximité des danseurs, le contrôle de l'homme et la séduction de la femme.
5. Les danseurs exécutent les figures principalement en respectant la mélodie de la musique. la vitesse d'exécution des figures doit être en relation avec la vitesse de la mélodie donc on doit pouvoir voir la mélodie au travers des mouvements.
6. Description de la tenue même de Tango argentino : le couple doit avoir une bonne position avec une extension des jambes, les pieds doivent, presque toujours, être en contact avec le sol (glisser) et la musicalité doit être visible lors des déplacements.
7. Il n'est pas possible de terminer la danse avant la musique. Il est toutefois possible de terminer avec une pause mais en même temps que la fin de la musique.
8. Mouvements Typiques : les Promenades, des tours, ochos (huit) avant et arrière, des sandwichs, des ganchos (crochets), des enveloppés de jambe, des saccadas en avant et en arrière, Boléos haut bas et d'autres décorations qui permettent aux jambes de se balancer. Moulinettes, paradas, barridas (ballayage) et des pauses avec la musique sont aussi typique de cette danse.
9. Les mouvements même saccadés doivent être fluides dans l'exécution.

CLAQUETTES

Catégories

SOLO

1 :45 à 2 :15 min

1 MAXI

DUO

1 :45 à 2 :15 min

1 MAXI

SMALL GROUPE

2 :30 à 3 min

1 MAXI

FORMATION

2 :30 à 4 min.

1 MAXI

Catégories d'âges

ENFANTS

MUSIQUE PERSONNELLE

Toutes acrobaties, lifts et portés interdits

Sauts autorisés

JUNIORS

ADULTES

MUSIQUE PERSONNELLE

Toutes acrobaties, lifts et portés autorisés

Sauts autorisés



Critères de jugement

1. Caractéristiques et Mouvements : les accents principaux sont mis sur :
 - ✓ La qualité de la frappe
 - ✓ La netteté des frappes
 - ✓ La rapidité d'exécution des frappes (3 à 4 frappes dans un temps)
 - ✓ L'aspect mélodieux et rythmique des routines
 - ✓ Les difficultés chorégraphiques des claquettes
2. Beaucoup de variations et styles sont possibles. (claquettes américaine, irlandaise)
3. La musique ne doit pas contenir des frappes préenregistrées.
4. la Musique doit être jouée au commencement et à la fin de la musique et un Capella (silence musicale avec frappes) ne doit pas dépasser 30 secondes.
5. Les frappes du danseur et la musique doivent être clairement audibles aux spectateurs et aux juges.
6. On permet les Mouvements acrobatiques qui sont une partie intégrante de la routine, mais n'améliorera pas la note du danseur.
7. Accessoire autorisé s'ils sont utilisés : chaise, canne, chapeau...

NOTEZ : l'Organisateur doit s'assurer que la scène a le sol adapté pour l'évolution des claquettes. Il peut mettre des microphones pour améliorer le son.



TABLEAU DUREE ET BPM

	SOLO		DUO		SMALL		FORMATION	
	Durée MIN	TEMPO BPM	Durée MIN	TEMPO BPM	Durée MIN	TEMPO BPM	Durée MIN	TEMPO BPM
DISCO ENFANT	En 3 passages	136-140	En 3 passages	136-140	2	Perso 136-140	2:15 à 4	Perso 136-140
DISCO JUNIOR	En 3 passages	136-140	En 3 passages	136-140	2	Perso 136-140	2:15 à 4	Perso 136-140
DISCO ADULTE	En 3 passages	136-140	En 3 passages	136-140	2	Perso 136-140	2:15 à 4	Perso 136-140
HIP HOP ENFANT	En 3 passages	112	En 3 passages	112	2	Perso 112	2:15 à 4	Perso 112
HIP HOP JUNIOR	En 3 passages	112	En 3 passages	112	2	Perso 112	2:15 à 4	Perso 112
HIP HOP ADULTE	En 3 passages	112	En 3 passages	112	2	Perso 112	2:15 à 4	Perso 112
POPPING OPEN	En 3 passages	CD FEDE						
BREAK OPEN	En 3 passages	104-120						
DS ENFANT	1:45 à 2:15	Perso	1:45 à 2:15	Perso	2:15 à 3	Perso	2:15 à 4	Perso
DS JUNIOR	1:45 à 2:15	Perso	1:45 à 2:15	Perso	2:15 à 3	Perso	2:15 à 4	Perso
DS ADULTE	1:45 à 2:15	Perso	1:45 à 2:15	Perso	2:15 à 3	Perso	2:15 à 4	Perso
SALSA JUNIOR/ADULTE			1 à 1:15	184 à 200				
ROCK ENFANT			1 à 1:15	152 à 160				
ROCK JUNIOR			1 à 1:15	176 à 184				
ROCK ADULTE			1 à 1:15	176 à 184				
ROCK SAUTE AD.			1 à 1:15	184 à 192				
SHOW CARAÏBE + de 14 ans	1:30	Perso	1:45	Perso	3:00	Perso	2:15 à 4	Perso
SWING JUNIOR			1 à 1:15	192 à 200				
SWING ADULTE			1 à 1:15	200 à 208				
TANGO JUNIOR/ADULTE			2 (qual.) 3 (finale)	120 à 128 Perso				
CLAQUETTES Enfant/junior/ad	1:45 à 2:15	perso	1:45 à 2:15	perso	2:30 à 3	perso	2:30 à 4	perso





MME AUGIER Nathalie
34 Rue de la Liberté
71260 SENOZAN
Tél : 06.72.62.48.06

E.mail : slsdansecompagnie71@orange.fr

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LES DEMANDES DE LICENCES

ATTENTION POUR LES CERTIFICATS MEDICAUX, BIEN PRECISER LA OU LES DANCES (DISCO-HIP HOP-SHOW....) EN COMPETITION ET NON PAS « ROCK ACROBATIQUE ».

Pour les nouveaux adhérents :

- un certificat médical daté de la saison en cours
- la photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille de l'adhérent
- l'autorisation photographique

Pour les anciens adhérents de moins de 2 ans :

- le questionnaire de santé fédéral
- l'autorisation photographique

Dans le cas d'un danseur qui souhaite reprendre la compétition après un arrêt de plus de 2 ans, il faut tout renvoyer.

Pour les formations :

- un certificat médical daté de la saison en cours (ou questionnaire de santé si déjà licencié)
- la photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille de l'adhérent
- l'autorisation photographique

Ne renvoyer que les dossiers complets.

1 Seule date limite pour les demandes : 15 Février

Pour les Formations, date limite : 15 Avril.

Ne seront validés que les dossiers complets et envoyés dans les délais.

Joindre obligatoirement avec le règlement et les documents, le tableau ci-joint ou faire un tableau similaire me rappelant Noms – Prénoms – Date de Naissance - N°licence - Licence 30 ou 5 € - RE (renouvellement) – NA (nouvelle adhésion) ainsi que le listing des danseurs sur internet. MERCI.

A TELECHARGER, SI BESOIN, SUR LE SITE FDO DANS L'ESPACE REGLEMENT



France Danse Organisation





DEMANDE DE LICENCE

A RETOURNER A :
 Mme AUGIER Nathalie
 34 Rue de la Liberté
 71260 SENOZAN - 06.72.62.48.06

DATE DE LA DEMANDE :

CLUB DEMANDEUR :

NOM DU PROFESSEUR :

Noms - Prénoms	Date de naissance	N° Licence	Licence 30 €/5 €	RE/NA

Règlement par un chèque de la somme totale libellé à l'ordre de la FDO
 NE PAS OUBLIER DE JOINDRE LES PIECES OBLIGATOIRES (VOIR DEMANDE INDIV.)

A TELECHARGER, SI BESOIN, SUR LE SITE FDO DANS L'ESPACE REGLEMENTS.



France Danse Organisation





NOM - PRENOM :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.**DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :****OUI NON**

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) Avez-vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| A ce jour : | | |
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu oui à une seule des questions, vous devez faire établir un nouvel certificat médical, même si le dernier certificat date de moins de 3 ans.

Date :

Signature :

A TELECHARGER, SI BESOIN, SUR LE SITE FDO DANS L'ESPACE REGLEMENTS.

**F.D.O**

JE SOUSSIGNE..... AUTORISE
LA FEDERATION « FRANCE DANSE ORGANISATION » A UTILISER L'IMAGE
DE MON FILS OU MA FILLE..... SUR TOUS
SUPPORTS PHOTOS OU VIDEOS CAPTUREES LORS DE CHAMPIONNAT AFIN DE
PROMOUVOIR LA FEDERATION VIA SON SITE OU FACEBOOK.

FAIT A

LE.....

SIGNATURE

A TELECHARGER, SI BESOIN, SUR LE SITE FDO DANS L'ESPACE REGLEMENTS.



France Danse Organisation

